



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2017

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de la Convocation : 18 janvier 2017

Date d'affichage : 31 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre janvier à 20 Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN.

Étaient présents : Mesdames Alexandra BONOT, Caroline CORREIA, Véronique DUFETRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE, Mathilde GAGNY-NOURY, Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Daniel BOUCHARD, Christian GENDRE, Serge THIRARD, Daniel BRESSAND

Étaient excusés : Madame Aurore DUTARTRE, Messieurs Denis FENEON, Dany GRANDJEAN

Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE

Etat civil :

Naissance de Eléna HEBERT le 25 décembre 2016

Décès de Joël HOSTETTLER le 6 janvier et Maurice BOCQUET le 24 janvier

Le Maire sollicite l'accord du conseil pour l'ajout de 2 points omis à l'ordre du jour concernant le terrain de Fourgeot et une assignation au TGI de Mâcon, et un point sur les contrats des agents, avenant à durée déterminée des contrats dans le cadre d'un remplacement.

Serge THIRARD souhaite que soit ajouté au dernier compte-rendu que la convention établie dans le cadre des activités périscolaires a été signée entre le SIVOS et le CECL et non entre la Commune et le CECL.

1. Ecole : présentation de l'APS (Avant Projet Sommaire)

Le Maire présente l'APS de l'Atelier du Rouget Simon TEYSSOU et Associés. L'école aura une surface de 680 m² et la cantine occupera tout le rez de chaussée du bâtiment actuel (garderie) avec une salle de restaurant de 121 m² permettant un service unique. Un bâtiment d'environ 60 m² sera ajouté côté cour pour les sanitaires. Le coût global sera de 1 409 000€ HT.

Un APD (Avant-Projet Définitif) est donc demandé pour mi-février.

2. Ecole : devis pour le branchement du réseau informatique

A la demande du corps enseignant, des prises et des connexions internet ainsi que l'éclairage d'un tableau seront installés dans une classe pour un montant de 794.23€ TTC. Les travaux seront effectués durant les vacances. Ces installations pourront par la suite servir pour la garderie quand les classes seront transférées dans la nouvelle école.

3. Salle des fêtes

A. Une convention sera signée annuellement entre la commune et chaque association pour les utilisations récurrentes de la salle des fêtes. Une attestation de responsabilité civile sera à fournir à la Mairie. Une clé sera fournie à chaque Président d'association qui utilise très régulièrement la salle pour ses activités contre une caution de 80€ en cas de perte.

B. Un programmeur de chauffage hebdomadaire sera installé dans la salle du haut afin de régler la température suivant les activités qui s'y déroulent.

Il est demandé également l'affichage d'une notice pour le fonctionnement du chauffage de la salle du bas (utilisation du thermostat).

4. Remplacement du matériel suite au cambriolage du local technique.

Le local technique a été cambriolé dans la nuit du 26 au 27 décembre 2016. Du matériel électroportatif ainsi que du matériel pour l'entretien des espaces verts ont été dérobés. La perte est estimée à 4400€ TTC. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Tournus.

5. Recrutement d'un agent dans le cadre d'un CAE.

Depuis la rentrée 2016, l'effectif des enfants fréquentant la garderie périscolaire ne cesse d'accroître. Mmes Brigitte FRAISSE et Galina JACOB ne peuvent pas assurer ce service à elles seules, il est donc décidé d'embaucher un troisième agent. Cette personne pourra également soulager le secrétariat dans la saisie des factures aux parents. Le Maire a rencontré 3 candidates dont 2 n'étaient pas éligibles au CAE. Le recrutement dans le cadre du CAE ne pouvant aboutir rapidement, il est donc décidé, dans un premier temps, de recruter une personne pour 16h hebdomadaires uniquement pour la garderie.

6. Terrain de Mme et M Bouteille : problème de la zone de réserve

M Bouteille est propriétaire des parcelles C7 et C8 situées Rue Neuve pour une surface de 1480 m². Ces deux parcelles sont en zone réservée pour la réalisation d'équipements liés à l'école. M Bouteille souhaite vendre ses biens mais un préjudice de 55 000€ est estimé du fait de ce classement. Il demande donc à la commune de lever cette réserve. Une telle démarche nécessite une modification du PLU, ce qui n'est pas programmé avant 2020. La zone de réserve pourrait être utilisée dans l'avenir pour la création d'un terrain de sport à destination des écoles.

7. Branchement gaz, place de la salle des fêtes

M Olivier Vasseur renouvelle sa demande de branchement de gaz. En effet, malgré les propositions de la commune, celui-ci lui est toujours refusé par GRT Gaz. Afin de faire avancer ce dossier, M. Vasseur propose de participer au paiement de passage piéton. Il est proposé de partager les frais en trois entre la commune, le propriétaire et GRDF, et que la conduite passe dans l'emprise du passage piéton.

8. Rapport d'orientation budgétaire : ce point est repoussé à la prochaine réunion.

9. Terrain de Fourgeot :

Le maire informe le conseil que les propriétaires du terrain assignent la commune (ainsi que tous les intervenants) au tribunal de grande instance de Mâcon. Le dossier est transmis à l'assurance (protection juridique). Le maire assistera à l'audience du mardi 7 février.

10. Agents administratifs : avenants aux contrats :

Dans le cadre du remplacement de Mme Michon, et suite aux remarques sur le paiement récurrent d'heures complémentaires aux agents, il est proposé d'augmenter les contrats à 22h00 par semaine pour Marion Guy et 28h00 par semaine pour Claire Giraud. Le conseil donne son accord.

11. RIFSEEP : présentation du nouveau régime indemnitaire des agents.

Ce nouveau régime indemnitaire est obligatoire à compter du 1^{er} janvier. Le but est d'harmoniser les régimes indemnitaires des fonctions publiques (territoriale et Etat). Il est appliqué en deux parties, l'IFSE qui est liée aux attributions du poste et versée mensuellement, et le CIA qui est lié à la manière de servir et versé en une fois. L'enveloppe globale restera inchangée par rapport aux années précédentes. Le conseil donne son accord.

12. Travaux effectués et en cours

- Travaux salle du foyer à la salle des fêtes
- Il est rappelé également que le salage et le déneigement ne sont réalisés que sur les voiries publiques. Les riverains sont responsables du déneigement du trottoir le long de leur maison.

13. Au fil du mois :

- Commissions communales et intercommunales
- 20/12/2016 : rencontre M. le Préfet
- 21/12/2016 : commission école, rendu de l'Avant Projet Sommaire (APS)
- 13/01 : commission CAE
- 19/01 MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération), conseil communautaire
- 23/01 : commission numérotation des rues
- Autres rencontres
- 05/01 : vœux du Préfet et du Président du conseil départemental
- 06/01 : Vœux du maire
- 07/01 : AG Foire d'Azé
- 15/01 : AG ANACR
- 17/01 : galette des rois avec les agents
- 20/01 : AG Cave d'Azé
- 22/01 : AG des foires de Saône et Loire

14. Questions diverses

- Droit de Prémption urbain : la commune de préempte pas.
- Bulletin municipal : la distribution a été faite, des fautes vues lors des relectures n'ont pas été corrigées.

- Service ADS : le maire donne lecture des nouvelles conventions suite à la fusion des communautés et la création de la MBA. Le conseil donne son accord pour la signature.
- Teppe Saint Martin : Mise en service des colonnes semi-enterrées sur le parking proche de l'Eglise.
- Population de la commune au 1^{er} janvier 2017 : 1 037.
- Modification des limites d'arrondissement : suite à la fusion des communautés de communes, pas de changement pour Azé
- CLACH : projet Tacot. Réunion le mardi 7 février à 20 h 00 au Tinailler d'Hurigny.
- Récréamôme : visite des installations le lundi 30 janvier (RDV St Gengoux 14 h 30, Azé à 15 h 30)
- Remerciements de l'épicier pour l'aide apportée et l'article du JSL
- Remerciements du Président de la Foire d'Azé
- Fête de la bière : proposition de M. Lecki vis-à-vis du marché et de l'organisation des élections (organisation sur le samedi et le dimanche). Le conseil donne son accord pour cette manifestation
- Horloge de l'Eglise : demande d'un devis auprès de Heur'tech
- Randonnée cycliste : proposition de participation à l'animation de la Bourgogne Cyclo le samedi 22 avril.
- Demande de Mme Courot Cécile pour le passage sur la commune de la rando de la FFR de Massilly le dimanche 7 mai, pas de soucis.

15. Tour de table

- D. Bouchard : où en sont les toilettes de la Teppe St Martin ? Elles devraient être réalisées avant les manifestations estivales ; La mairie était fermée pendant les vacances de Noël, pas de permanence pour les inscriptions sur la liste électorale : possibilité de s'inscrire par internet et le numéro de tel de Maire était affiché sur la porte de la mairie. ; le problème des trous le long de l'avenue Augustin Nogue qui s'aggravent : à voir lors de la prochaine commission voirie.
- J-P Dufour : demander un devis pour de l'élagage ; plantations pour J-Y Blanchard
- A. Bonot : suite à l'envoi du bulletin, il y a beaucoup de demande de distribution du compte rendu du conseil en version papier : cela va prendre du temps en distribution

16. Agenda

- 25/01 : 9h00, ASA. 10h00, Commission communale des impôts directs. 18h30, MBA conseil des maires
- 26/01 : Vœux du Président de la MBA
- 27/01 : rencontre SDIS, caserne des pompiers
- 02/02 : MBA, Conseil communautaire. Comité de pilotage du dispositif Récréamômes, 18 h 00, salle du conseil à Azé
- 03/02, 20h15 : AG du foyer rural
- 04/02: Concours des villages fleuris
- 05/02 : Association des grottes : CDRA 71

- 07/02 : audience Tribunal de Grande Instance
- 09/02 : conseil d'école

Prochain conseil : mardi 07/03 à 20h00